



# Communiqué de presse

Hors séance boursière – Informations réglementées\*

Bruxelles, 2 novembre 2018 (18:15 h CET)

## Les stress tests 2018 menés par l'ABE dans toute l'UE confirment que KBC reste bien capitalisée

KBC prend bonne note de l'annonce faite aujourd'hui par l'Autorité bancaire européenne (ABE) concernant les résultats du stress test 2018 mené dans toute l'UE. Une brève [présentation](#) des données qui concernent KBC est disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

L'impact du stress test sur le ratio Common equity Tier-1 à pleine charge de KBC (ratio CET1 réaffirmé selon IFRS9: 15,96% fin 2017) augmente ce ratio de 2,60 points de pourcentage à 18,56% selon le scénario de base. Selon le scénario défavorable, le ratio CET1 à pleine charge de KBC diminue de 2,36 points de pourcentage à 13,60%. Le ratio levier financier (« leverage ratio ») réaffirmé selon IFRS9 de KBC, qui était de 6,01% fin 2017, augmenterait à 6,88% selon le scénario de base et ne régresserait qu'à 5,75% selon le scénario défavorable.

*Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, a commenté les annonces faites aujourd'hui : "Les résultats de cet exercice théorique régulier de l'EBA nous donnent un aperçu supplémentaire des exigences en capital auxquelles KBC doit être en mesure de répondre selon différents scénarios économiques possibles. Nos résultats constants rassurent nos parties prenantes sur le fait que notre entreprise est et reste bien capitalisée. Les résultats montrent également que nos bases sont solides : un modèle de bancassurance sain et orienté client, une position de liquidité robuste, soutenue par une base de dépôts de clients substantielle sur nos principaux marchés : Belgique, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Bulgarie et Irlande, et une solvabilité confortable. Cela nous permet de soutenir activement les communautés et l'environnement économique où nous sommes actifs."*

KBC a été soumis au stress test 2018 mené dans toute l'UE par l'Autorité bancaire européenne (ABE), en coopération avec la Banque nationale de Belgique (BNB), la Banque centrale européenne (BCE), et l'European Systemic Risk Board (ESRB).

KBC prend bonne note des annonces faites aujourd'hui par l'ABE à ce propos et en approuve les résultats. Le stress test 2018 ne s'inscrit pas dans une logique réussite/échec. Il n'est rien d'autre qu'une source d'informations précieuses pour le processus de contrôle prudentiel "Supervisory Review Process" (SREP). Les résultats permettront aux autorités compétentes d'évaluer la capacité de KBC à répondre aux exigences en matière prudentielle dans le cadre de scénarios de stress.

Le scénario défavorable a été défini par la BCE/l'ESRB et porte sur une période de trois ans (2018-2020). Le test a été mené en partant du postulat d'un bilan statique hypothétique fixé en décembre 2017 (réaffirmé selon IFRS9) et ne prend dès lors pas en compte les stratégies commerciales et décisions futures du management. Il ne s'agit nullement d'une prévision des bénéfices de KBC.

## Contexte

Le stress test 2018 suit une approche ascendante "bottom-up" circonscrite, selon laquelle les résultats sont produits par les banques sur la base d'une méthodologie commune afin de mesurer de manière conséquente l'impact de différents scénarios. Il permet aux parties prenantes de comparer et d'évaluer de manière homogène la résistance des banques et du système bancaire de l'UE aux chocs boursiers. L'exercice a été mené dans une hypothèse de bilan statique. Aucun taux cible minimal ou seuil de capital n'a été fixé pour les besoins de l'exercice 2018.

L'exercice a pour but d'analyser comment la position de capital des banques évoluerait selon un scénario de base et un scénario défavorable, dans l'hypothèse d'un bilan statique sur une période de trois ans (jusqu'en 2020). Le scénario défavorable recouvre les quatre risques systémiques qui, selon l'ESRB sont les principales menaces qui pèsent sur la stabilité du secteur bancaire de l'UE:

- (i) une variation subite et substantielle des primes de risque sur les marchés financiers globaux - déclenchée, par exemple, par un choc au niveau des orientations politiques escomptées - entraînant un raidissement des conditions financières;
- (ii) les maigres perspectives de bénéfices des banques dans un contexte d'atonie de la croissance nominale et d'ajustements bilantaires incomplets;
- (iii) des inquiétudes quant à la viabilité de la dette publique et privée dans un contexte de réévaluation des primes de risque et de fragmentation politique accrue;
- (iv) des risques de liquidité du secteur financier non bancaire, avec des répercussions potentielles sur le système financier en général.

Un document [Q&A](#), exhaustif, ainsi qu'une [details](#) détaillée de la méthodologie et des scénarios (de base et défavorable) peuvent être consultés sur le site de l'ABE.

**Ces informations sont fournies uniquement à titre de comparaison avec d'autres banques et ne doivent en aucune manière être comparées à d'autres informations publiées par KBC.**

### **Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

Kurt De Baenst, Directeur général Investor Relations, KBC Groupe  
Tél. : +32 2 429 35 73 - E-mail : [kurt.debaenst@kbc.be](mailto:kurt.debaenst@kbc.be)

Viviane Huybrecht, Directeur général Communication Corporate / Porte-parole, KBC Groupe  
Tél.: +32 2 429 85 45 - E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

---

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

#### **KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur [le site](#).

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document